

**Délibération n° 2026-052**  
**Délibération portant sur le Débat d'orientation budgétaire**

Nbre de Conseillers en exercice : 34  
Nbre de présents : 24  
Nbre de votants : 32  
Nbre de procurations : 8  
Date de convocation et d'affichage : 04/03/2026  
Secrétaire de séance : THOMAS Sandrine

**L'an deux mille vingt-six, le 10 mars à 18h30**

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle René Labat de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente.

**Présents** : Mme AUBERT Roseline, Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. DIAZ Manuel, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, M. PASCUTTO Philippe, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. CRUCHANDEU Paul, M. LALUQUE Georges, M. SOULÉS Éric, Mme THOMAS Sandrine, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, Mme FANARI Jacqueline, M. LAINÉ Fabien, M. BRÉTHÉS Éric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

**Procurations** : M. COUTURIER François donne procuration à Mme LARREZET Hélène, M. DARMAGNAC Frédéric donne procuration à Mme PONCHET Ascension, Mme DUBOIS Catherine donne procuration à M. MINIAU Dominique, Mme GUERRO Florence donne procuration à Mme AUBERT Roseline, Mme MALLO Caroline donne procuration à M. SOULÉS Éric, Mme NADAU Marie-Françoise donne procuration à Mme THOMAS Sandrine, M. RIMONTEIL Jean-Pierre donne procuration à M. CRUCHANDEU Paul, M. VIUDÉS Christian donne procuration à Mme FANARI Jacqueline

**Excusés et Absents** : M. COUTURIER François, M. DARMAGNAC Frédéric, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme PELTIER Virginie, Mme MALLO Caroline, Mme NADAU Marie-Françoise, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, M. VIUDÉS Christian

**Décision de l'assemblée :**

Votants :           **32**  
Pour :               **32**  
Contre :  
Blanc :  
Abstention :

## **Rapporteur : Monsieur Manuel DIAZ**

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus.es. et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

Conformément aux articles L2312-I ou L3312-1 du CGCT, un débat d'orientation budgétaire doit être présenté avant le vote du budget primitif. Ce débat s'appuie sur le rapport d'orientation budgétaire qui sera transmis fin de semaine.

Ce dernier sera présenté à l'assemblée délibérante qui prendra acte du débat d'orientation budgétaire 2026 (DOB) par une délibération spécifique. Celle-ci doit faire l'objet d'un vote par l'assemblée délibérante.

Par son vote, l'assemblée délibérante prend acte non seulement de la tenue du débat, mais également de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB. De même, la délibération devra préciser, d'une part, que son objet est le vote du DOB sur la base d'un rapport et, d'autre part, mentionner la répartition des voix lors du vote.

### **Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité**

- De prendre acte de la tenue du débat, mais également de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB.
- De voter le DOB sur la base d'un rapport et de mentionner la répartition des voix lors du vote.
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télécours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus  
Et ont signé au registre les membres présents  
Pour copie conforme, le 10 mars 2026

Secrétaire de séance,



Sandrine THOMAS

La Présidente,



Françoise DOUSTE

Affiché à Parentis-en-Born, le :